

ABONNEMENT.

Saumur  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 six mois . . . . . 16  
 trois mois . . . . . 8  
 Poste :  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 six mois . . . . . 18  
 trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 DÉCEMBRE

VENDETTA CORSE.

Dans un collège électoral, la pression administrative s'est exercée en faveur des candidats républicains. Contre l'opposition on s'est servi de moyens inavouables ; les faits de pression scandaleuse, de corruption éhontée, ont été démontrés d'une façon précise, péremptoire. Le bureau et la commission qui ont examiné les documents, reçu les dépositions, entendu les protestataires, ont conclu à la validation des élections.

Une majorité républicaine d'une vingtaine de voix les annule, au mépris de l'équité et de la volonté hautement manifestée du suffrage universel.

Singulier respect que celui professé par la gauche à l'égard des décisions de ce suffrage, puisqu'il suffit que des conservateurs soient élus, même dans les conditions les plus difficiles, pour en suspecter la sincérité !

Oui, l'invalidation des élections de la Corse est une nouvelle infamie.

Elle s'est accomplie dans l'ombre, puisqu'au premier abord on avait constaté que les résultats du scrutin public donnaient une majorité de vingt voix pour la validation.

Implicitement les républicains radicaux reconnaissent que les résultats électoraux de la Corse étaient une protestation contre la tyrannie effroyable qui, depuis quelques années, pesait sur ce malheureux département.

Mais ils n'ont point hésité à briser le verdict librement rendu par les électeurs contre le despotisme opportuniste, à exposer ce département à une agitation de trois ou quatre mois qui compromettra la paix publique et nuira aux intérêts matériels et moraux de ces populations.

La passion politique a inspiré l'accomplissement de ce forfait électoral.

On a cru pouvoir, avec de nouveaux moyens, peut-être par un pacte entre opportunistes et radicaux, enlever à l'opposition conservatrice les voix indépendantes qui lui avaient été données en haine de la colerie puissante qui traite la Corse en pays conquis.

On n'a pas eu, comme pour les Côtes-du-Nord, la crainte de ne pouvoir transformer, en quelques semaines, les mœurs électorales.

Et alors, au lieu d'un arrêt, une majorité douteuse, frelatée peut-être, a rendu un service !

« Encore un soufflet donné au peuple par la majorité », a vertement répliqué un membre de la droite.

La passion politique est mauvaise conseillère ; au lieu de reconnaître, ce qui était évident pour tout esprit judicieux, impartial, que les élections de la Corse étaient l'expression sincère, indépendante du sentiment public révolté contre l'oppression gouvernementale, la gauche a préféré commettre une révoltante iniquité.

Nous doutons que de telles rancunes servent à la moralité du suffrage universel.

Mais, si, dans sa passion, la majorité républicaine a cru pouvoir modifier les mœurs électorales de la Corse, elle a trop oublié de tenir compte du caractère de cette ardente population.

Les Corses sont capables de relever le gant et de répliquer au soufflet de la majorité républicaine par un soufflet plus retentissant.

La Vendetta corse n'est pas un conte des fées ; la prochaine lutte électorale pourrait le démontrer à la majorité républicaine.

EDMOND ROBERT.

L'invalidation scandaleuse des élections de la Corse est à peine prononcée que déjà la lutte s'engage de nouveau terrible entre conservateurs et républicains. L'appel suivant vient d'être envoyé aux conservateurs par M. Jean Rossi, président du comité

corse de Paris ; nous le citons à titre de document :

« Corses, debout ! Rome, Venise, Florence, Gènes, ne purent faire courber la tête à nos fiers ancêtres ! La République, ne pouvant nous asservir, cherche à nous déshonorer. Debout !

» Vos députés sont invalidés.

» Vous n'avez pas le droit d'être fidèles aux gloires de notre île, aux Napoléons. Vous ne devez pas croire à l'avenir de la France, vous devez subir le déshonneur et la honte dont on l'abreuve.

» Il faut que vous serviez de marchepied aux tripoteurs de toute espèce.

» Vous êtes impérialistes, il faut que vous deveniez républicains.

» A Sparte les Ilotes, à Rome les esclaves, en France les Corses ! Acceptez-vous ?

» Non, vous n'accepterez pas, et vous jetterez, aux rivages de l'île, comme un vomissement, la République et les opportunistes.

» Vous n'accepterez pas, car en 1870 on renversa l'Empire aux cris de : « Mort aux Corses ! »

» Non, vous ne voterez pas pour les traitres et les misérables qui, non contents d'avoir renversé l'Empire, foulèrent sous le talon fangeux de leur botte le cadavre de la France pantelante et meurtrie, fusillèrent les otages, incendièrent Paris !

» Vous ne voterez pas pour les amis de ceux qui voulaient céder la Corse aux étrangers, vous dont les fils, les frères, ont arrosé du plus pur de leur sang tous nos champs de bataille.

» Vous répondrez à l'intimidation par la menace, à la pression par... le fait. Et que du Cap au détroit de Bonifacio une immense clameur s'élève et redise aux côtes de Provence, à travers la Méditerranée, ce cri qui, en mars 1845, fit tressaillir le monde : « Vive l'Empereur ! »

» JEAN ROSSI,

» Président du comité corse de Paris. »

Chronique générale.

NOUVEAUX EMBARRAS.

La commission du Tonkin est dans le plus grand embarras. Chaque sous-commission doit rédiger son rapport sur les chapitres soumis à son examen et la commission doit discuter les conclusions en séance plénière.

Or, M. Lockroy déclare qu'il lui est impossible de faire un rapport sincère d'après la promesse qu'il a faite de garder le secret sur le dossier dont il a pris connaissance et qui contient des faits très-graves.

D'autre part, M. Hubbard, chargé d'étudier le dossier de la marine, constate que des pièces ont été enlevées, d'autres mutilées notamment, en ce qui concerne l'affaire de Lang-Son.

La commission doit délibérer pour savoir si elle doit continuer son travail ou y renoncer en se déclarant insuffisamment éclairée pour se prononcer.

La sous-commission militaire des 33 a trouvé, dans le dossier de l'affaire de Lang-Son, une dépêche qui révélerait un fait très-important et qui démentirait formellement un passage de la déposition du général Brière de l'Isle.

Cette dépêche n'est autre que l'ordre envoyé par le général Lewal, ministre de la guerre, de marcher de Lang-Son sur Dong-Dong et Bang-Co, territoire chinois, où nos troupes se sont trouvées tout à coup en présence de nombreux contingents ennemis.

L'amiral Galiber ne sera pas seul à abandonner son portefeuille.

Le général Camponon paraît absolument décidé à quitter le ministère de la guerre dès que la discussion des crédits du Tonkin sera terminée.

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE COMPAGNON INVISIBLE

Par ANAÏS SÉGALAS

XVI

PROJETS DE FUITE

(Suite)

D'un moment à l'autre, M. Harwing pouvait tomber chez lui comme la foudre, pour réclamer son bien. Par quel miracle était-il revenu à la vie ; pourquoi n'avait-on pas écrit à Valentine que ce mari, qu'elle croyait mort était sauvé ; pourquoi, lorsqu'il avait pu s'embarquer pour la France, n'était-il pas venu retrouver sa femme, pour lui dire qu'elle pouvait s'épargner les frais de deuil et de larmes et qu'elle n'était pas veuve ?

Comment enfin avait-il perdu les traces de cette femme qu'il avait aimée... froidement, tranquillement, à sa manière, mais, sans doute, assez pour avoir le désir de la retrouver ? Tout cela était un mystère ; mais ce qui était certain, c'est qu'il avait annoncé positivement qu'il allait quitter Paris, dans un mois au plus tard, qu'il ne reviendrait plus en France, et qu'après avoir voyagé en Écosse et en Irlande, il irait enfin se reposer chez lui, à New-York.

Cela simplifiait la question ; il s'agissait pour Léopold de cacher son trésor pendant le mois que ce premier mari devait encore passer à Paris. Le meilleur moyen c'était de n'y pas rester et de trouver un prétexte pour décider Valentine à faire un voyage quelconque ; mais il fallait que ce voyage fût immédiat, car M. Harwing pouvait rencontrer sa femme dans un spectacle, dans une promenade, dans un bal ; il ne faut pas croire qu'une femme soit aussi difficile à trouver à Paris qu'une perle dans la mer ; les perles fines siment à se cacher, mais les jolies femmes aiment à se montrer.

— Valentine, dit Léopold à sa femme, le lendemain du souper où il avait fait la fatale rencontre de M. Harwing, nous voici au commencement de juillet, tous les Parisiens sont en villégiature, aux eaux, aux bains de mer ; si nous faisons un voyage ?

— Oh ! j'aime mieux rester à Paris, s'écria Valentine : tu sais que je suis une Parisienne pur sang.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Léopold, tout abasourdi de ce refus, tu n'aimes pas les voyages, toi qui as été jusqu'à New-York ?

— Par obligation, mais non par goût. J'avais un mari à y suivre, un mari que l'on m'imposait, à cause de sa fortune ; mais puisque mon second mari est un Parisien, je trouve bien plus simple de rester dans notre bonne ville et de dire en nous

regardant et en nous aimant : « Paris et son cœur ! »

— Mais la santé, dit Léopold, l'air pur des bois, des champs !

— Ah ! oui, la campagne, la verdure ; mais nous en avons à Paris, et il est très-malhonorable pour les arbres des Tuileries, des Champs-Élysées et du Luxembourg de partir quand ils se mettent en frais pour nous de feuillages et d'ombrage. Si tu le veux, j'irai, pour ma santé, me promener souvent aux Champs-Élysées, à l'heure du défilé des équipages qui vont au Bois ; ils sont plus rares dans cette saison, mais enfin on en voit encore. Je puis aller m'asseoir au jardin des Tuileries, sous les marronniers, les jours de concert, ou si je veux aller plus loin, je monterai dans notre victoria pour aller faire le tour du lac et me faire conduire à l'allée des Acacias ; on respire à l'aise dans une voiture découverte. Tout cela sera très-sain, très-hygiénique et très-gai, car je verrai beaucoup de monde ; cela me fera infiniment de bien.

— Non, non ! il vaut mieux rester chez toi, s'écria Léopold.

— Pourquoi donc cela ? dit-elle, en le regardant avec surprise.

— Parce que l'air des Tuileries, des Champs-Élysées, et même du bois de Boulogne, serait insuffisant, balbutia Léopold. Il te faut un air plus

pur, moins parisien, ce qui ne veut pas dire que les Parisiens ne soient pas d'une grande pureté, mais j'aime mieux les Alpes vierges. Sérieusement, ma petite femme adorée, fais ce que je te demande, je t'en supplie ! faisons un voyage lointain, en Italie, par exemple, et plus loin encore... jusqu'en Sicile.

— Ah ! mon Dieu ! si loin que cela, s'écria Valentine.

— Oui, il faut un voyage à l'étranger.

— Eh bien ! alors, contentons-nous de la Suisse.

— Soit, puisque tu le veux. Mais partons sans délai, il le faut.

— Comment... Quel ton sérieux... Tu me fais peur. Tu as donc pour faire ce voyage une raison que tu ne veux pas me dire ?

— Eh bien ! s'il faut l'avouer la vérité, je suis un peu souffrant.

— Ah ! mon pauvre ami !... cela ne m'étonne pas. Je t'ai vu si souvent sombre, préoccupé. Il te prenait tout à coup des tristesses incompréhensibles... C'était donc parce que tu souffrais ?

— Précisément. Je sens que le mouvement, l'air pur des montagnes me feront du bien.

— Oh ! maintenant, c'est moi qui veux partir, dit-elle.

— Demain, n'est-ce pas ? s'écria Léopold.

— Oh ! demain ! Voilà bien les hommes. Partir du jour au lendemain... c'est impossible ! J'ai des

Les députés de la droite, MM. de la Ferronnays, de Cazenove de Pradine, Le Cour, Gavini, Georges Roche (Charente-Inférieure), d'Aillières, de Lanjuinais, de Chatenay, Gabriel Gaudin (Loire-Inférieure), ont déposé une proposition de loi portant modification des articles 27 et 28 de la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée.

Les honorables députés demandent que l'examen médical des jeunes gens du contingent précède le tirage au sort; il est fait par des commissions médicales qui statuent à la majorité des voix. La commission, d'après ce projet, serait composée de façon à offrir les plus complètes garanties de capacité et d'impartialité.

A propos des suppressions de traitement infligés au clergé, un organe conservateur de l'Ariège fait de justes réflexions, dont les auteurs de la persécution devraient tenir compte dans leur propre intérêt. Notre confrère s'exprime ainsi :

« De la persécution naît l'énergie, naît le courage, naît l'ardeur.

« Nous pouvons en puiser aujourd'hui de nouvelles preuves dans les communes de l'Ariège qui viennent d'être outragées dans leur foi et leur liberté religieuses par les mesures du gouvernement.

« Il s'est élevé partout un véritable sentiment d'indignation et de révolte contre les flous officiels.

« Là où le prêtre a été frappé, toute distinction de parti s'est effacée.

« S'ils se rencontre quelques imbéciles ou quelques sectaires pour se faire la claque du ministre Goblet, — les autres, c'est-à-dire la majorité, l'immense majorité, protestent énergiquement contre ce procédé inique.

« Pour ne citer qu'un exemple, dans une commune du canton de Varilhes, dont le curé vient de voir son traitement suspendu, sans raison comme partout, une protestation contre l'infamie du ministre a été couverte, nous dit-on, en deux jours, par 70 signatures sur 86 électeurs.

« Voilà le fruit de la persécution !  
« Ah ! s'il était permis de désirer un mal pour obtenir un bien, nous devrions applaudir de toutes nos forces aux ineptes et lâches vexations de la République !

« Nous devrions lui demander de continuer, et de frapper encore et de frapper toujours. »

#### SOLDAT POIGNARDÉ ET CRUCIFIÉ.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un sapeur du 2<sup>e</sup> régiment du génie, rentrant de permission, a été assailli, sur le boulevard de Strasbourg, à Montpellier, par trois individus qui, après l'avoir dépossédé de son porte-monnaie, lui ont donné trois coups de couteau dans la région du cœur. Puis ils l'ont couché sur le dos et lui ont mis les bras en croix en lui posant d'énormes pierres de taille sur les mains et sur les pieds.

Ce n'est que vers six heures du matin que le malheureux fut enfin secouru par un pas-

sant. Les auteurs de ce lâche attentat n'ont pas été découverts.

### ÉTRANGER

LA QUESTION D'ORIENT. — Un long télégramme daté de Varna résume la situation en Orient :

Le prince Alexandre a communiqué à la Porte, par dépêche, les conditions de paix avec la Serbie dont les principales sont :

1<sup>o</sup> La prolongation de l'armistice jusqu'au 13 janvier, prolongation acceptée par les deux parties ;

2<sup>o</sup> L'évacuation de la Bulgarie par les Serbes et le maintien des Bulgares dans les positions qu'ils occupent en Serbie.

Cette même dépêche contient de nouvelles objections contre l'envoi inopportun des commissaires ottomans en Roumélie et demande l'ajournement de cette question jusqu'après la paix, laissant entendre, d'ailleurs, qu'il faut pour cela tenir compte des vœux des Rouméliotes.

On dit que les rapports sont excessivement tendus entre l'ambassade anglaise et la Porte.

Nisch, 8 décembre.

Voici les conditions que pose le gouvernement bulgare pour la conclusion de la paix :

Evacuation du district de Widdin par les Serbes.

Evacuation de Pirot par les Bulgares. Paiement par la Serbie d'une indemnité de 3 millions de marks, avec Pirot pour gage, jusqu'à complet paiement.

Le gouvernement a refusé d'accepter ces conditions.

Constantinople, 8 décembre.

Le commissaire turc Lebib-Effendi est revenu de Roumélie. Il déclare qu'il a été froidement reçu à Philippopolis.

Son impression paraît être que la soumission des Rouméliotes ne sera pas obtenue par la simple persuasion et qu'il faudrait une action militaire considérable.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 décembre.

Le Crédit Foncier, le Comptoir d'Escompte ont pris la totalité des 191 obligations du Trésor à court terme. Cela prouve que la haute banque veut la hausse à tout prix.

Le 3 0/0 se tient à 80.75, l'amortissable à 82.50, le 4 1/2 à 108.80.

Le Crédit Foncier est ferme à 1,335. Les obligations ont un bon courant de demandes. On recherche surtout les Communales 1880 et les Foncières 1885 qui comportent six tirages par an avec un lot de 100,000 fr. chaque fois.

La Société Générale se maintient ferme à 447.50.

On recherche la Société de Dépôts et Comptes courants à 600 fr.

La Banque d'Escompte est ferme à 448.75.

Le Crédit Lyonnais reste sans affaires avec tendances très-restrictives.

Le Panama est délaissé à 400 fr. Un cyclone a causé de grands dommages au chemin de fer et aux docks de la Compagnie.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont sans changement : le Nord à 1,515, l'Orléans à 1,342.50, l'Est à 780, l'Ouest à 850.

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

#### M. Bury dénonciateur.

M. Bury, toujours sous le coup de l'émotion d'avoir été blackboulé aux élections législatives, se bat les flancs pour se venger, et il ne trouve rien de mieux aujourd'hui que de se faire délateur. Voici le texte d'une lettre, que publie la *Petite France*, adressée à M. le garde des sceaux par M. Bury, ancien député républicain de Maine-et-Loire :

« Distré, 19 novembre 1885.

« Monsieur le ministre,

« J'ai l'honneur de vous exposer que dans la commune de Distré, dont je suis maire, il s'était formé une société réactionnaire clandestine, laquelle a joué un rôle dans les élections de 1885.

« Je signalai le fait à M. le procureur de la République, à Saumur, qui voulut bien faire procéder à une enquête, et les faits que j'énonce ci-dessus furent mis en lumière par les procès-verbaux que dressa en temps la gendarmerie. Quoiqu'il y ait eu flagrant délit, malgré mon insistance auprès de M. Peyssonnié, procureur de la République à Saumur, je ne pus obtenir aucune poursuite du ministère public. Pourquoi ? Je ne puis accuser M. Peyssonnié, dont le dévouement au gouvernement s'est maintes fois affirmé, mais bien M. le procureur général Regnault, dont l'hostilité notoire au gouvernement n'est un secret pour personne.

« Au moment où le gouvernement est décidé, dit-on, à opérer dans son personnel une épuration indispensable, je me crois obligé de signaler à votre attention l'attitude de M. le procureur général près la cour d'Angers, qui, par maladresse ou par système, a été un des agents les plus actifs de la division du parti républicain dans le Maine-et-Loire.

« En vous le signalant, monsieur le ministre, je remplis mon devoir ; j'estime qu'en le révoquant vous accomplirez le vôtre.

« Agrérez, etc.

« BURY,

« Maire de Distré, conseiller général, ancien député. »

Nous plaignons fort M. Bury de s'oublier à ce point et de se faire ainsi dénonciateur. S'il croit, par ce procédé, gagner en considération, il se trompe étrangement ; ce n'est pas là le rôle qui lui attirera les suffrages de ses propres administrés lorsqu'il les sollicitera.

M. Bury, qui ne prononçait jamais un seul mot à la Chambre, a été bien mal inspiré de sortir ainsi de son mutisme. Il a perdu une belle occasion de se faire.

La *Petite France*, en feuille républicaine, reprend en sous-œuvre la dénonciation de M. Bury contre M. Regnault et fait une charge à fond de train contre M. le procureur général.

Pauvres fonctionnaires de la République, que vous êtes à plaindre !

### HARMONIE SAUMUROISE

2<sup>e</sup> Année.

Le dimanche 20 décembre, la Société offrira à ses abonnés le premier Concert de la saison, avec le concours de M<sup>me</sup> Stœckly, professeur de chant, et autres artistes, chanteur et instrumentiste.

Les personnes qui désireraient souscrire avant le Concert sont priées de s'adresser chez M<sup>me</sup> COURANT, rue de la Comédie.

#### Avis aux Alsaciens-Lorrains

Les Alsaciens-Lorrains de Saumur sont invités à se réunir, dimanche prochain 13 décembre 1885, à 8 heures du soir, au *Café de la Paix*, salle spéciale, pour discuter la question de la constitution d'une Société de secours mutuels.

Cette Société aura pour objet de resserrer les liens de fraternité qui doivent exister entre tous les annexés et de venir en aide à ceux d'entre eux qui se trouveraient dans le besoin.

RAUCH, BROUM, DIETRICK  
ET WOELKER,

Membres du Comité d'organisation provisoire.

Après deux jours et deux nuits de pluie presque non interrompue, la neige a fait sa première apparition à Saumur hier dans l'après-midi.

Vers huit heures du soir, le temps s'est éclairci, et cette nuit nous avons eu une forte gelée. Le vent se tient au nord-est.

Dès hier, dans la nuit, une avalanche de neige s'est abattue sur Paris.

Au matin, neige et grésil foulaient violemment les vitres et cinglaient au visage les rares passants.

Les voitures qui se sont risquées à sortir ont dû être laissées sur place et dételées.

Pendant la journée, la neige n'a cessé de tomber à gros flocons.

Depuis avant-hier soir, toute navigation a cessé sur la Seine qui grossit à vue d'œil.

A Nantes, la tempête a recommencé à souffler avec une nouvelle intensité pendant l'avant-dernière nuit. Une pluie torrentielle est également tombée hier toute la matinée.

L'*Indre-et-Loire*, de Tours, disait dans son numéro d'hier :

« La pluie, qui vient de nous faire passer une quinzaine si désagréable, s'est transformée, ce soir, en grésil et en neige moitié fondue. On a pu remarquer aussi une légère hausse dans le baromètre. Généralement ce fait météorologique présage la gelée à bref délai. »

Une dépêche du bureau météorologique du *New-York Herald* annonce qu'une tempête, dont le centre est près d'Anticost, se dirige sur le nord-est. Elle causera des troubles dans le temps sur les côtes de la Grande-Bretagne, de la France et de la Norvège entre le 8 et le 10.

emplettes à faire, des malles à préparer. Une femme n'est pas comme un oiseau qui n'a qu'à ouvrir ses ailes pour voyager et qui emporte toute sa toilette sur lui. Des préparatifs pour un aussi long voyage demandent au moins huit jours et encore...

— Huit jours ! s'écria Léopold, tu me désespères !

— Eh bien ! calme-toi, je ferai un tour de force ; nous partirons dans quatre jours.

— Hélas ! répondit Léopold, qui se résigna en frémissant.

Il ne se doutait pas des difficultés matérielles d'un enlèvement, fût-ce même celui de sa femme. Il ne connaissait pas toute la distance qui existe entre la fantaisie et la réalité ; il avait vu dans l'Illiade, dans l'Odyssée, dans Roland furieux, tant d'enlèvements qui s'exécutaient à la minute, et que l'héroïne eût le temps d'emporter son bonnet de nuit et le moindre sac de voyage !

Pendant ces quatre jours, il allait vivre dans des trances perpétuelles. Valentine allait nécessairement sortir à chaque instant, pour une foule d'emplettes, et, d'un moment à l'autre, un hasard fatal pouvait lui faire rencontrer ce premier mari qu'elle croyait mort.

Il pouvait lui apparaître tout à coup dans une rue, sur un boulevard, non pas comme un spectre, mais tout simplement comme un mari, prêt à reve-

nir s'asseoir au foyer conjugal et à repousser, de par la loi, celui qui y avait pris sa place.

Valentine voulut tenir sa promesse et ne perdit pas un instant.

Les deux premières journées furent consacrées aux emplettes de voyage, et ne furent signalées par aucune rencontre fatale ; la troisième journée fut remplie par ces grands et ennuyeux travaux qu'on appelle : faire une malle, jour de désordre, d'entassement, de chaos, qui peut compter dans la vie d'une femme parmi les journées cruelles.

Il avait été convenu qu'ils iraient directement à Bâle, y resteraient à peine un jour et parcourraient la Suisse de canton en canton, car Léopold tenait à faire un voyage de Juif errant et à ne séjourner longtemps nulle part.

— Ma tâche est à peu près terminée, dit Valentine, dès qu'elle eut achevé ses préparatifs, d'ailleurs j'ai encore la matinée de demain, puisque nous ne partons pour Bâle que le soir. Je te propose d'aller faire nos adieux à M. et M<sup>me</sup> Varneuil.

— Mais c'est impossible ! s'écria Léopold, qui craignait qu'Adalbert, en causant devant elle du souper au café Anglais, ne parlât de l'Américain qu'il y avait rencontré.

— Comment ! impossible d'aller dire adieu à mon amie ! s'écria Valentine ; est-ce que tu t'imagines que je vais partir pour la Suisse sans

aller l'embrasser ? Allons donc !... je n'ai pas fermé mon cœur dans une malle et je veux aller lui donner le baiser de l'étrier.

XVII

AU MOMENT DU DÉPART

Léopold voulut en vain arrêter l'élan de sa femme qui était bien résolue à courir embrasser Arabelle, avant de partir. Comme il ne voulait pas que Valentine se doutât que leur départ devait être mystérieux, que ce n'était pas un voyage mais une fuite, il fut forcé de se laisser entraîner chez M. et M<sup>me</sup> Varneuil.

— Ma pauvre amie, dit Valentine en entrant, je viens vous dire adieu. Nous partons demain pour la Suisse.

— Demain ! vous partez demain ? s'écria Arabelle.

— Hélas ! oui.

— Oh ! que vous êtes heureuse !

— Mais je ne trouve pas cela du tout, d'autant plus que mon mari m'a prévenue tout à coup. Comprenez-vous que je n'ai eu que quatre jours pour faire mes préparatifs ?

— Quatre jours ! s'écria Arabelle, mais c'est énorme.

— Comment ?

— Mais, chère Parisienne, continua Arabelle, nous autres Américaines, nous sommes toujours

prêtes à voyager, d'un jour à l'autre, presque d'une heure à l'autre. Nous nous décidons le matin, nous partons le soir. D'abord, nos trousseaux de voyage sont toujours en état, par précaution ; puis nous avons l'instinct, l'habitude, la science du voyage. En quelques instants nous faisons l'appel nominal de nos effets ; ils y répondent sur le champ. Nos robes s'entassent dans nos caisses avec promptitude et docilité ; elles sont encore plus habituées à la caisse qu'au porte-manteau. Nous naissons avec le goût des voyages ; il nous pousse des ailes dans nos berceaux, comme si c'étaient des nids.

— Je ne peux pas en dire autant, répondit Valentine, et il y a une grande différence entre la Parisienne et l'Américaine.

— Elles sont également charmantes et dignes d'être encensées, dit Adalbert.

— Très-bien, reprit Arabelle, il ne faut fâcher personne, placez-les toutes les deux dans les nuages.

— Assurément, mais pas dans les mêmes : la Parisienne aime à vivre dans un nuage de poussière, et l'Américaine dans le nuage de vapeur de la locomotive.

— Je n'en connais pas de plus agréables ! s'écria Arabelle.

(A suivre.)

## CRUE DE LA LOIRE.

La Loire a sensiblement cru depuis deux jours. Aujourd'hui mercredi, midi, elle marquait 3° 90 à l'étiage du pont Cessart.

École de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Dimanche 13 décembre 1885, à une heure et demie du soir, au Stand des Collets, dernière séance de l'année. Grand Concours de tir à la carabine.

Le Président, G. DOUSSAIN.

## MÉDECINS MILITAIRES.

Par décision de M. le général Schmitz, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée, des conférences seront faites aux étudiants en médecine à Tours, à Angers et à Poitiers. Les matières indiquées à l'article 17 du règlement du 22 juillet 1883 y seront professées par un médecin-major de la garnison.

Les cours comprenant huit leçons seront couverts le 14 décembre prochain. Ils auront lieu à Angers, les 14, 17, 21, 24, 28, 31 décembre 1885, les 4 et 7 janvier 1886, à une heure du soir, à l'École de médecine.

## QUESTION MONÉTAIRE ENTRE LA FRANCE ET LA BELGIQUE.

Le *Journal de Bruxelles* annonce que l'accord est intervenu au sujet de la question monétaire entre la France et la Belgique, et que cet accord est soumis en ce moment à l'approbation des autres puissances qui font partie de l'Union latine.

On assure, en effet, que la Belgique et la France sont tout près de s'entendre. La France exige le remboursement de 60 0/0 des écus belges, tandis que la Belgique ne veut consentir que 50 0/0, le reste se solderait par le simple fonctionnement des échanges. S'il en est ainsi, la différence est trop minime pour qu'un accord ne s'établisse pas. On assure que le stock d'écus belges, que la Banque de France détient, s'élève à 180 millions de francs.

P. S. — Nous apprenons que les représentants de France, d'Italie, de Belgique, de Suisse et de Grèce ont dû signer hier, à Paris, l'acte additionnel à la convention monétaire pour la réadmission de la Belgique dans l'Union.

## RÉFLEXIONS D'UN VIEUX LOUDUNAIS.

Nous empruntons au *Journal de la Vienne* la majeure partie d'une correspondance de son « Vieux Loudunais » dont les réflexions trouveront de l'écho dans notre population :

« Monsieur le Rédacteur,

» Nous voudrions bien voir le gouvernement se décider à proposer des mesures pour venir en aide à notre agriculture.

» Les cultivateurs souffrent ; les propriétaires, petits ou grands, voient la valeur de leurs terres diminuer. On espérait, on devait espérer une amélioration dans le prix des denrées et du bétail ; les prix sont toujours avilis et les négociations de bien peu d'importance. A Saumur, où j'étais ces jours-ci, les transactions étaient aussi rares qu'à Loudun, et à des prix aussi faibles.

» Les exportations d'orges, qui avaient encore l'an dernier une grande importance, sont presque nulles cette année.

» Ce n'est pas par des révocations de maires ou de cantonniers que l'on pourra arriver à donner satisfaction aux populations rurales dont les souffrances sont si grandes.

» Il est tout à fait singulier que les mauvais administrateurs, qui exercent leurs fonctions au nom de la République, veillent absolument attribuer à des manœuvres illégales le résultat des élections du 4 octobre, alors que les vraies raisons du mécontentement croissant proviennent surtout du régime antilibéral et tyrannique que nous subissons en ce moment.

» Ce n'est évidemment pas ce qui se passe à Paris, dans la commission du Tonkin, qui pourra donner confiance aux pères de famille, aux contribuables ?

» N'est-il pas bien triste de voir confier par le gouvernement opportuniste nos soldats et nos millions à des incapables.

» L'amiral Courbet conduisait les opérations dans de bonnes conditions, et cette malheureuse expédition aurait pu aboutir,

grâce aux éminentes qualités de l'amiral, à des résultats acceptables ; mais on avait le désir de grandir un général républicain, on expédia au plus vite le général Millot. La mésaventure de Bac-Lé a montré combien ce choix avait été mauvais. Le lieutenant-colonel Herbingier est aujourd'hui accusé, tout bon républicain qu'il est, d'avoir oublié dans le vin ses devoirs de chef de corps.

» Il est bien temps que l'année 1885 finisse, elle a été pour la France bien peu clémente.

» Des incidents douloureux nombreux, plusieurs mauvais ministères, des récoltes médiocres, des prix dérisoires pour les denrées agricoles : voilà le bilan de l'année 1885....»

## UN VOL ORIGINAL.

Lundi soir, l'aubergiste de la Barre-Clai-cin, commune de Sepvret (Deux-Sèvres), recevait la visite d'un voyageur se disant chargé par une Compagnie de chemin de fer de planter les poteaux et les jalons de la ligne de Parthenay à Couhé-Vérac par Lezay. Il s'enquit s'il trouverait bien dans la localité assez de bois pour accomplir sa besogne, et sur la réponse affirmative du cabaretier, il lui dit : D'ici deux à trois jours, j'aurai ici vingt-cinq ouvriers... Puis il demanda qu'on lui servit à dîner. On s'empressa, et comme l'hôtelier flairait une bonne aubaine, il le servit de son mieux.

Notre homme mangea et but copieusement, et en se retirant dans sa chambre, afin d'ôter tout soupçon à M<sup>e</sup> Griffault, il lui répéta : La Compagnie paiera ça !

Le lendemain, notre constructeur de chemins de fer déjeuna avec appétit ; puis s'adressant à un maçon qui se trouvait dans l'auberge, il lui demanda s'il n'accepterait pas un verre de vin chaud. Sur la réponse affirmative de ce dernier, il commanda un litre de vin chaud, et ce premier absorbé, un autre... Mais comme il faut que tout prenne fin, même les meilleures choses, il se leva de table et demanda son compte qui fut aussitôt établi.

Il accepta sans murmurer... et, prenant dans son portefeuille un petit papier bleuté, il demanda à M<sup>e</sup> Griffault la monnaie de... mille francs !

L'aubergiste, interloqué, répondit que sa caisse ne lui permettait pas de faire un pareil change. Alors, dit l'entrepreneur, il faut que j'aille à Melle changer mon billet, mais comme il ne me reste pas un sou de monnaie, veuillez donc me prêter 4 fr.

On les lui donna.

Il sortit, mais rouvrant aussitôt la porte : « Ce n'est pas juste, exclama-t-il, ce que je fais, je dois au moins vous dire mon nom : je me nomme Michel CAROTTE !... »

Nous sommes persuadé que M<sup>e</sup> Griffault se sera dit *in petto* : « V'là-t-in brave homme !... »

Il prit en effet la direction de Melle, mais on remarqua qu'il choisissait de préférence les chemins de traverse : Affaire de tempérament, sans doute.

Nous pensons que son aubergiste l'attendra longtemps... Nous lui conseillons de s'adresser à la Compagnie.

(Revue de l'Ouest.)

## NIORT.

Les assises des deux Sèvres se sont ouvertes lundi à Niort.

Une seule affaire est inscrite au rôle de cette session, celle de Chouillet (Alexis), accusé de vol d'argent chez M. Daichamp, correspondant de la Compagnie de l'Etat, à la Mothe-Sainte-Héraye.

## POITIERS.

Vendredi soir, une rixe a eu lieu au Pont-Joubert, entre des artilleurs qui avaient trop fêté la Sainte-Barbe.

Un des combattants aurait reçu sur la tête un coup de sabre tellement violent, qu'il aurait le crâne fracassé.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur. — Trois fois la semaine, arrivages de *Beurre de table* mi-sel de Normandie, qui sera vendu, pour le faire connaître et apprécier seulement, 1 fr. 70 le 1/2 kil.

*Morue blanche d'Islande*, pêche nouvelle, à 60 c. le 1/2 kil.

## CONSEILS ET RECETTES.

### LE PISSENLIT AMÉLIORÉ.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« M. Gasnier-Esnault, qui cultive à son établissement des Rosiers, en Maine-et-Loire, les graines potagères et fourragères, a adressé à la *Gazette agricole* un spécimen de pissenlit amélioré, qu'il récolte dans ses potagers.

» C'est, dit M. Gasnier-Esnault, « une plante très-vigoureuse donnant un très-bon produit ». Nous le croyons sans peine, car l'échantillon qui nous a été adressé ressemblait plus à un pied de céleri qu'à un pied de pissenlit, tant son développement était considérable. Nous l'avons consommé en salade et nous l'avons trouvé excellent. M. Gasnier assure que chaque pied de cette plante améliorée pèse en moyenne 250 grammes.

» C'est un merveilleux résultat. La culture de ce pissenlit est très-facile. On le sème en mai pour le repiquer en juillet. Un petit arrosage en le plantant, et c'est tout ce qu'il lui faut pour pousser vigoureusement ; on le butte avant l'hiver comme le céleri, et comme le céleri il résiste aux plus grands froids, ce qui permet d'avoir de l'excellente salade tout l'hiver.

» C'est une plante à recommander à nos ménagères, et nous les engageons à s'adresser à M. Gasnier-Esnault, aux Rosiers (Maine-et-Loire), pour en avoir des graines. »

Il faut éviter avec soin de donner aux animaux des pommes de terre germées. Le germe renferme, en effet, un toxique violent, la *solanine*, qui amaigrit et tue porcs, lapins et volailles.

## BIBLIOPHIE.

*L'Art de découvrir les sources propres à donner naissance à des fontaines jaillissantes.* Ouvrage accompagné de planches coloriées, par P. TOURNIER, ingénieur civil, entièrement refondu par E. SANTI, officier d'Académie. Librairie Le Bailly, 6, rue Cardinale, à Paris. — Prix : 1 f. 25.

On ne peut rien faire sans eau, en agriculture ; sans eau pas de grande culture, ni de culture maraîchère ; pas de blé, pas de fruits, pas de légumes ; et que de terrains aujourd'hui incultes rapporteraient au centuple la peine que l'on se donnerait pour eux, s'ils étaient l'objet d'un système quelconque d'irrigation.

Le cultivateur peut donner la vie à bien peu de frais, à des terrains qui ne lui rapportent rien ou presque rien, à des terrains qu'il laisse en friche, certain d'avance que le manque d'eau les rend impropres à aucune production.

Lisez ce livre, cultivateurs, vous verrez qu'il ne dépend que de vous d'avoir de l'eau en abondance et à peu de frais, dans les endroits les plus secs et que vous laissez forcément improductifs. Vous verrez qu'avec un peu de peine et une dépense bien minime vous pourrez doubler, tripler, décupler même la valeur de vos terres.

## LIVRES D'ÉTRENNES

De la Maison Alfred MAME & Fils, de Tours.

Parmi les publications qui voient le jour chaque année à l'occasion des étrennes, on reconnaît facilement les livres de la maison MAME par leur distinction artistique et la perfection de l'exécution typographique. Trois ouvrages importants sont sortis cette année de ses presses.

*L'Histoire de la Tapisserie depuis le moyen âge jusqu'à nos jours*, par Jules Guiffrey, avec 113 gravures et 4 chromos, aidera dans une large mesure à la diffusion d'un mode de décoration dont notre pays possède encore aujourd'hui les plus habiles représentants et les plus précieux spécimens. M. Edouard Garnier, l'auteur de *l'Histoire de la Céramique*, nous donne un nouveau livre véritablement populaire et charmant, une *Histoire de la Verrerie et de l'Émaillerie*, dont il a voulu dessiner lui-même les types si variés. Voilà un livre qui s'adresse aux vrais amis de l'art et surtout à cette innombrable famille des petits et grands collectionneurs. Enfin, le plus beau livre que la main des hommes ait jamais écrit, *l'Imitation de Jésus-Christ*, paraît dans un format magistral, en caractères admirablement lisibles. Frises en tête de chaque chapitre, encadrements à chaque page, culs-de-lampe, tout est tiré des miniatures de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et du commencement du XV<sup>e</sup>.

La belle collection in-4<sup>e</sup> de la maison

MAME s'est enrichie d'un magnifique volume : *Les Forêts de la France* (100 gravures), dû à la plume de M. F. Depelchin. On trouverait difficilement des sujets d'études plus variés et plus intéressants. Citons encore la collection illustrée, format in-12, dans laquelle nous remarquons parmi les nouveautés : *L'Alhambra de Grenade*, *Souvenirs et Légendes*, par Washington Irving ; les *Aventures et Voyages dans l'Asie centrale*, du fameux Arminius Vambéry, dont un ouvrage récent vient d'éclaircir d'un jour nouveau le grand duel qui se prépare entre la Russie et l'Angleterre ; *Une Maison mystérieuse à Siam-boul*, fin des voyages si palpitants de Karl May, dont les lecteurs ne peuvent se rassasier.

En terminant nous devons rappeler un ouvrage hors ligne dont le succès mérité va toujours grandissant, la *Jeanne d'Arc* de Marius Sepet, avec ses 30 compositions d'après les plus grands artistes contemporains.

## MUSIQUE FRANÇAISE.

Lasse des valse allemandes, c'est avec un élan patriotique que la France accueille *Madone de Rubens*, la nouvelle valse, le grand succès de Jules Kleim.

Jamais en effet le maître français n'a été mieux inspiré, pas même dans ses plus jolies valse : *Vierge de Raphaël*, *Parfums Capiteux*, *Nuage de Dentelle*, *Diamant du Cœur*, *Lèvres de Feu*, *Patte de Velours*, *Au Pays Bleu*, *Larmes de Crocodile*, *Neige et Volcan* ou *Pazza d'Amore*.

Nos salons s'animent donc cet hiver aux sons harmonieux de la *Madone de Rubens*, des polkas *Cœur d'Artichaut*, *Peau de Satin*, *Coup de Canif*, de la mazurka *Radis Roses* et de *Royal-Caprice*, gavotte Louis XV.

Quant à *Fraises au Champagne*, ce gracieux chef-d'œuvre vient de paraître admirablement transcrit pour Violon et Piano par Ad. Herman, ainsi que pour Flûte et Piano, par le même (3 fr. chaque).

Paris, COLOMBIER, 6, rue Vivienne. Chaque œuvre franco contre 2 fr. 50 c. en timbres-poste. A Saumur, chez M<sup>me</sup> MERCIER-FISCHER.

## Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 6 décembre 1885.

Versements de 127 déposants (17 nouveaux), 35,339 fr.  
Remboursements, 21,032 fr. 46 c.

## AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

### Bains de Vapeur

**AVIS** Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Rhumes de cerveau ou de poitrine, douleurs, points de côté, lumbagos, qu'un **Bain de Vapeur**. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener, lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salutaires qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur

17, rue du Marché-Noir, 17, SAUMUR

## Hernies.

Adressez-vous aux médecins, tous vous répondront invariablement : « Portez un bandage, vous en avez pour le reste de vos jours » ; adressez-vous aux bandagistes, ils vous donneront des appareils insuffisants qui laisseront s'aggraver le mal. Le Docteur CHOFFÉ, ex-médecin de la marine, est le seul qui se soit occupé de la question d'une manière scientifique, le seul dont les succès aient été contrôlés par ses confrères. Il vient de publier un *Traité des Hernies*, qui est l'exposé le plus complet de l'état de la science sur ce sujet.

Ce volume de deux cents pages sera expédié gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à l'auteur, quai Saint-Michel, 27, Paris. — Ajouter trente centimes en timbres-poste pour les frais d'envoi.

**PLUS DE GONDRON!!!**  
*Catarrhes pulmonaires graves, Bronchites enracinées*  
sont radicalement guéris par les  
MERVEILLEUSES  
**CELLULES d'ESSENCE de PIN**  
**D'AUTRICHE**

Prix du Flacon : 2.50. Envoi Franco Brochure explicative par PH<sup>o</sup> TALLON, 49, Avenue d'Antin, PARIS.

Dépôt à Saumur, pharm. NORMANDINE, 11, r. St-Jean.

**LE VIN AROUD** au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph<sup>o</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>o</sup>.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> CHARRIER, notaire à Saint-Mathurin.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE, En bloc ou en détail, UNE

**BELLE PROPRIÉTÉ**

Située à Saint-Pierre-en-Vaux, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, près Gennevilliers.

Comprenant : maison de maître, vastes servitudes, cours, jardins, enclos, terres labourables, vignes, prés, bois taillis et pâtures, d'une contenance de 20 hectares environ.

S'adresser, pour visiter la propriété, à M. CHADVEAU, cultivateur à Saint-Pierre-en-Vaux, et, pour plus amples renseignements et traiter, soit à M. MOREAU - RONTARD, propriétaire à Saint-Mathurin, soit à M<sup>e</sup> CHARRIER, notaire. (912)

**A VENDRE**

**UN CLOS**

Terre et Vigne,

Entouré de murs, avec petit pavillon, appelé le

**CLOS - GROLLEAU**

Situé commune de Saumur, au lieu dit Les Châteaux,

D'une contenance de 3 hectares 15 ares 60 centiares.

S'adresser à M. DÉZÉ, propriétaire à Varrains. (855)

**A CÉDER DE SUITE**

**MAGASIN de MERCERIE**

Et Rouennerie

Très-bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

**Boucherie-Charcuterie**

Située à Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean ou Noël 1886

**UNE VASTE MAISON**

Place Saint-Pierre, n° 18,

Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations.

Ferait un très-beau magasin.

Transformations au gré du preneur.

S'adresser à la Ville de Paris.

**A VENDRE**

**TRÈS-BEAU PLANT DE PEUPLIERS**

50 Centimes

S'adresser à M. GAGNEUX ou à M. LINNÉ, jardinier à Presle. (918)

**FABRIQUE D'AGRAFES**

A ressort à double mentonnet

POUR

**COUVERTURES EN ARDOISES**

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges.

Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLÉ**

M<sup>d</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières. (904)

**M. HOULARD, FILS**

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

**CIDRE MOUSSEUX** première qual., 20 fr., 230 litres. — MAUGET, à Nozay (Loire-Inférieure).

**Offres et Demandes**

Un JEUNE HOMME sérieux et muni de meilleures références, demande un emploi de **comptable**. S'adresser au bureau du journal.

**VINS** Une forte maison de vins et spiritueux, à Bordeaux, demande, pour le placement de ses produits, un voyageur expérimenté et des agents locaux. Conditions avantageuses. Ecrire J. Rosé, nég<sup>t</sup>, à Bordeaux.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme **cocher** ou **jardinier**, la femme comme **cuisinière** ou **femme de chambre**. Ecrire à M. GRAVELEAU, à Montliers, canton de Vihiers. (909)

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour **apprendre un état**. S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME sérieux et actif demande **une place de régisseur pour propriétés**, connaît la vente du bois et la culture des terrains. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE **une domestique** sérieuse, pouvant offrir de bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

**M. TORSEAU**, acquéreur de la pêche de l'étang de Cunault, a l'honneur de prévenir le public qu'il vendra sur place, le dimanche 3 janvier prochain, les produits de cette pêche. Ce même jour, Assemblée sur les bords de l'étang. (916)

**L'ARMÉE**

**TERRITORIALE**

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressantes particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois. . . . . 7 fr.  
Un an. . . . . 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Et d'Agriculture progressive réunis 29<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale et, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

**LA FEMME ET LA FAMILLE**

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur,

au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures. . . . . 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries. . . . . 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

LA  
**Réglisse Sanguinée**  
GUÉRIT  
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac et facilité la Digestion.  
0<sup>75</sup> dans toutes Pharmacies.

SANS PALAIS  
**DENTS**  
NI CROCHETS  
**Léon A. Fresco**  
Chirurgien-Dentiste  
68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR  
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 DÉCEMBRE 1885.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.		Coture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.		Coture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.		Coture préc <sup>é</sup>	Dernier cours.
3 %	80 80	80 75	Est . . . . .	780	780	OBLIGATIONS.			Gaz parisien . . . . .	524 50	525
3 % amortissable . . . . .	82 50	82 50	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1238 75	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	518 50	518 50	Est . . . . .	376 50	377
3 % (nouveau) . . . . .	82 50	82 50	Midi . . . . .	1185	1187 50	— 1865, 4 % . . . . .	525	525	Midi . . . . .	389	389
4 1/2 % . . . . .	105 40	105 75	Nord . . . . .	1595	1520	— 1869, 3 % . . . . .	411	411 25	Nord . . . . .	399	398
4 1/2 % (nouveau) . . . . .	108 70	108 85	Orléans . . . . .	1338 75	1335	— 1871, 3 % . . . . .	401	401 25	Orléans . . . . .	386 25	388 75
Obligations du Trésor . . . . .	512	512	Ouest . . . . .	850	850	— 1875, 4 % . . . . .	515	514	Ouest . . . . .	387	387
Banque de France . . . . .	4870	4865	Compagnie parisienne du Gaz.	1451 25	1455	— 1876, 4 % . . . . .	514	514	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	386 75	387
Société Générale . . . . .	447 51	447 50	Canal de Suez . . . . .	2118 75	2112 50	Bons de liquid. Ville de Paris.	523	523	Paris-Bourbonnais . . . . .	387	386 50
Comptoir d'escompte . . . . .	980	980	C. gén. Transatlantique . . . . .	478 75	480	Obligations communales 1879.	452 50	452 50	Canal de Suez . . . . .	584	584
Crédit Lyonnais . . . . .	527 50	525	Russe 5 0/0 1870 . . . . .	94	94 50	Obligat. foncières 1879 3 % . . . . .	420	449 75			
Crédit Foncier, act. 500 fr. . . . .	1337 50	1337 50				Obligat. foncières 1883 3 % . . . . .	373 75	373 75			
Crédit mobilier . . . . .	200	200									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans		LIGNE DE L'ÉTAT															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.															
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)															
9	13	matin, omnibus-mixte.															
1	25	soir, —															
3	32	— express.															
7	15	— omnibus.															
10	36	— (s'arrête à Angers).															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
Heures	Minutes	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.															
8	21	— omnibus.															
9	37	— express.															
12	48	— soir, omnibus-mixte.															
4	44	— —															
7	4	— omnibus (s'ar. à Tours)															
10	24	— express-poste.															
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.